



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Lutte contre la tuberculose en Corse

CROPSAV Santé Animale
Jeudi 24 mars 2016

Le programme de lutte contre la tuberculose

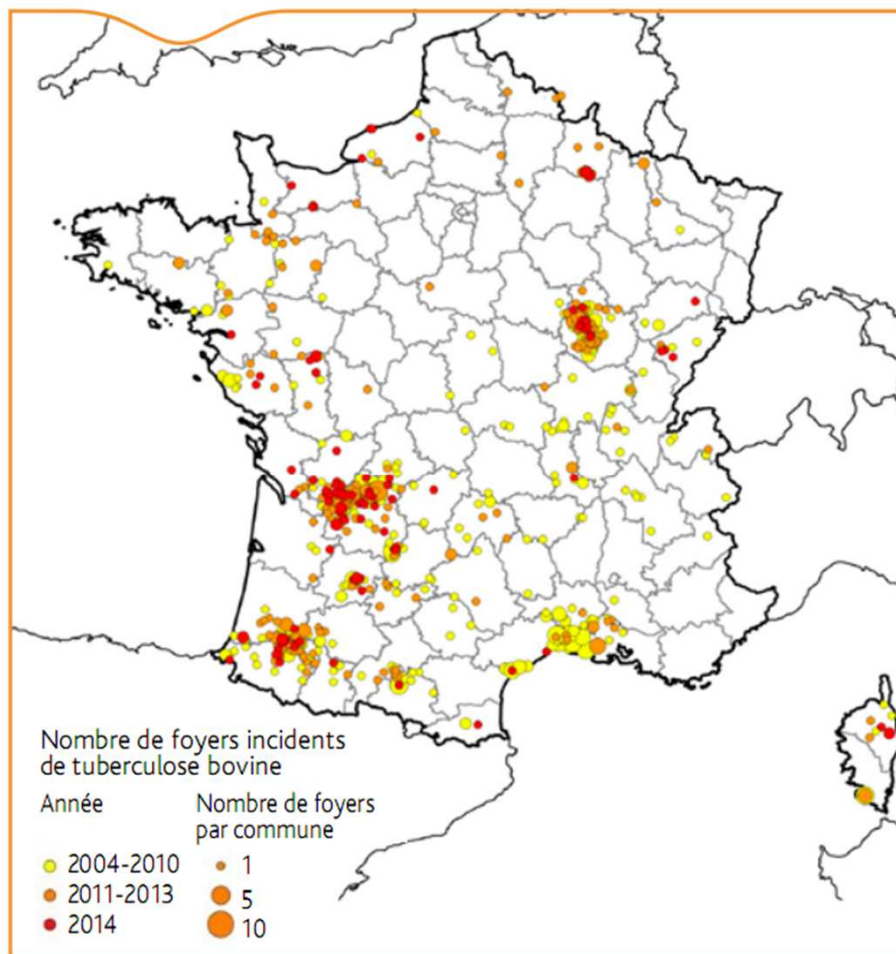
- 1. Janvier - juillet 2012** : discussion avec les acteurs / élaboration d'un programme de lutte
- 2. Octobre 2012** : 1er Comité de pilotage (COPIL)
- 3. Depuis courant 2012** : Mise en œuvre du plan avec différentes actions pilotes
- 4. Janvier 2014, janvier 2015** : 2ème et 3ème COPIL

Une action sur le long terme....



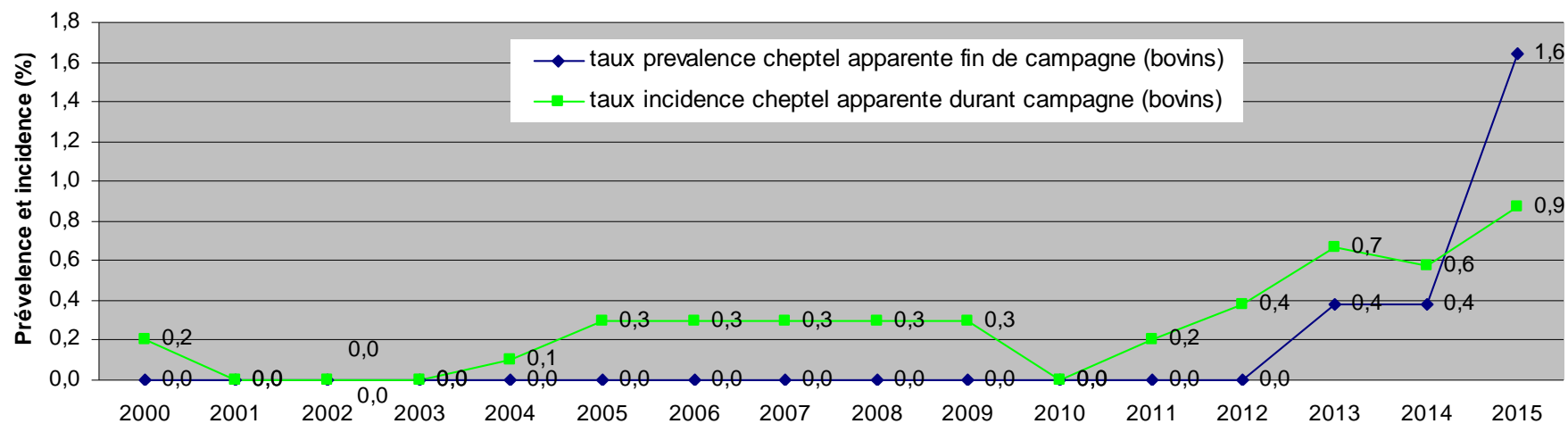
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Situation continentale: nouveaux foyers BV 2014

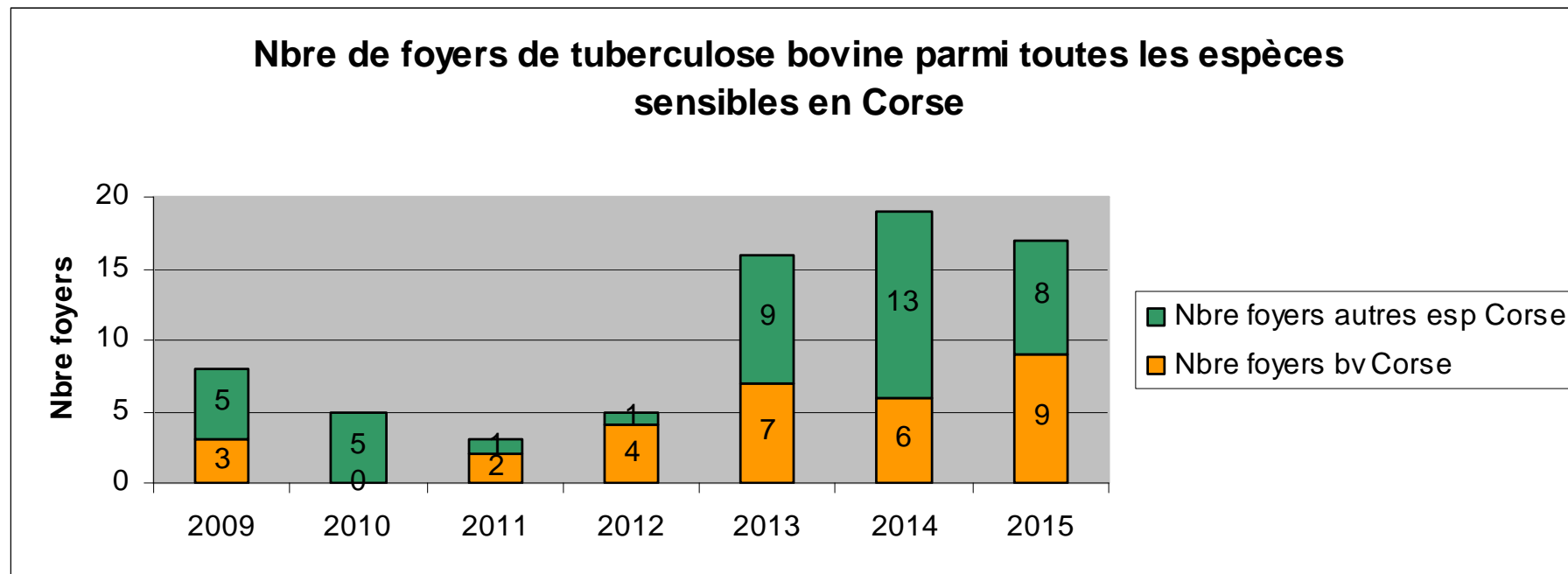


Situation sanitaire en Corse fin décembre 2015

Evolution des taux de prévalence et d'incidence annuelles cheptel apparentes



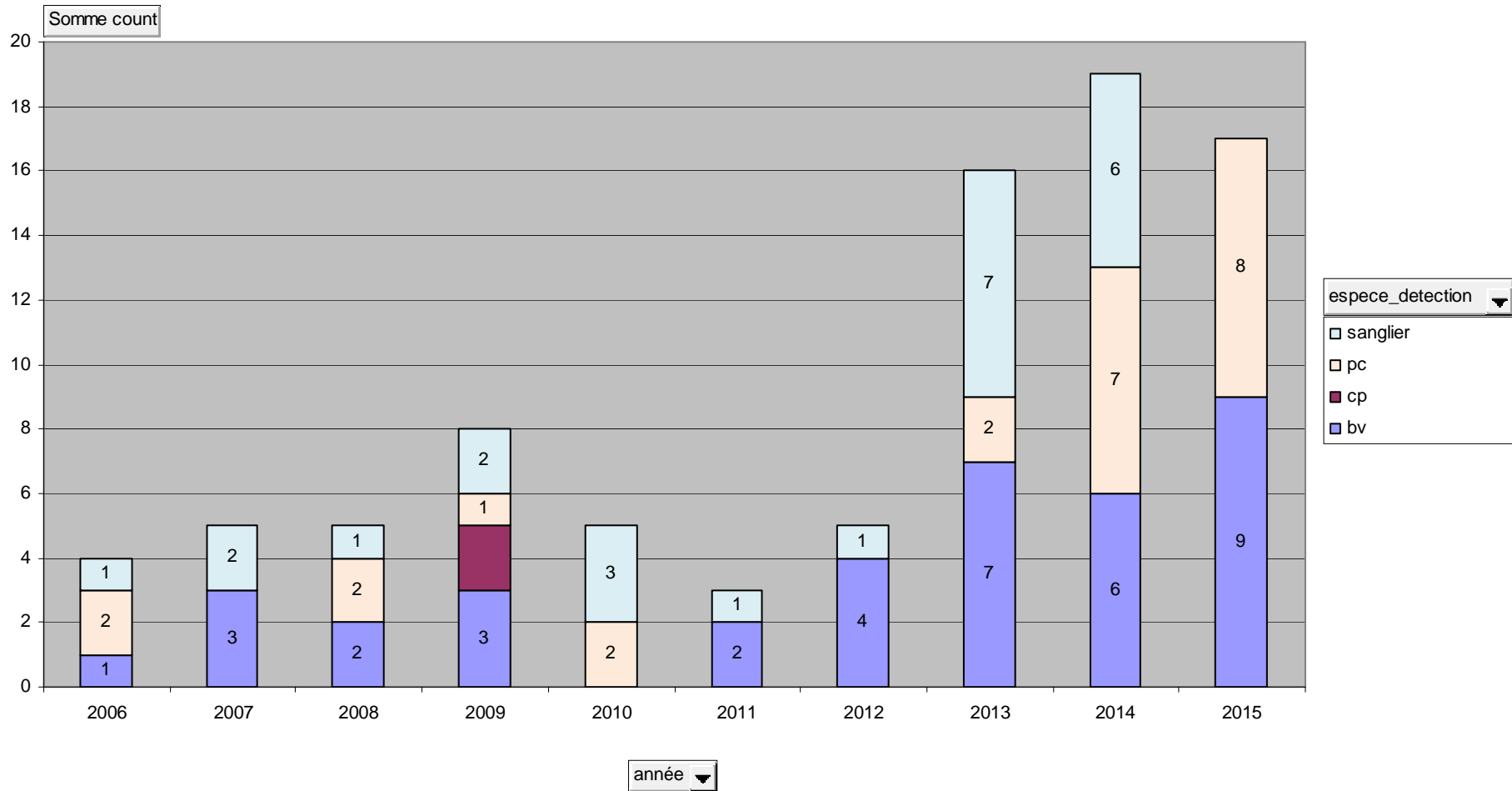
Situation sanitaire en Corse fin décembre 2015



3 suspicions en élevage porcin en attente de confirmation

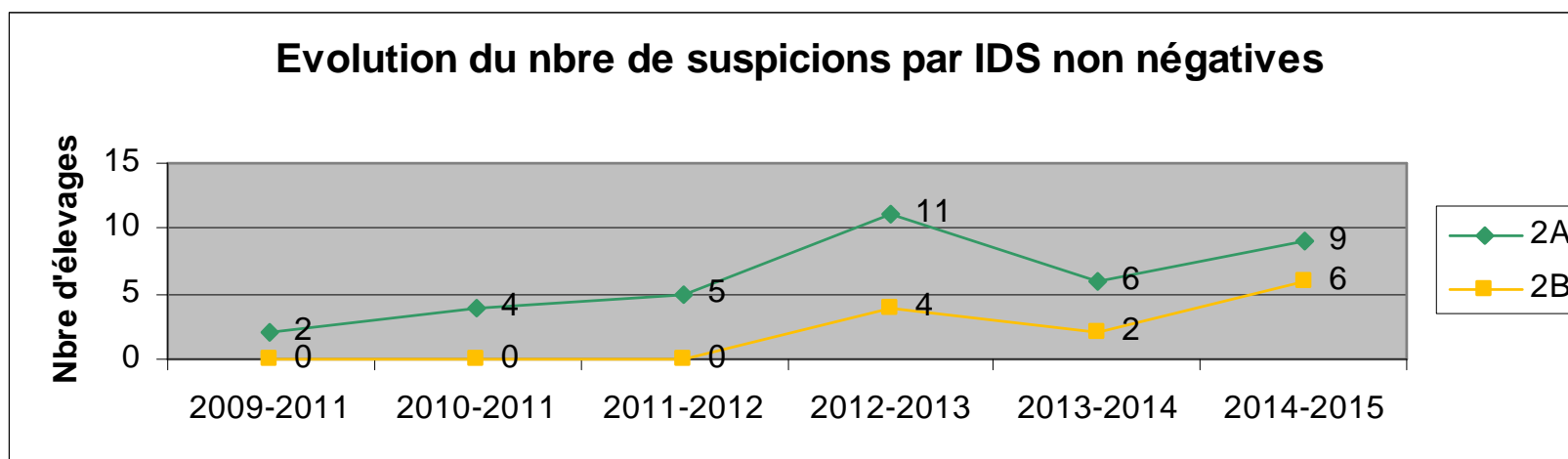
Bilan des foyers par espèce

foyer (actif) (Tous) ▼



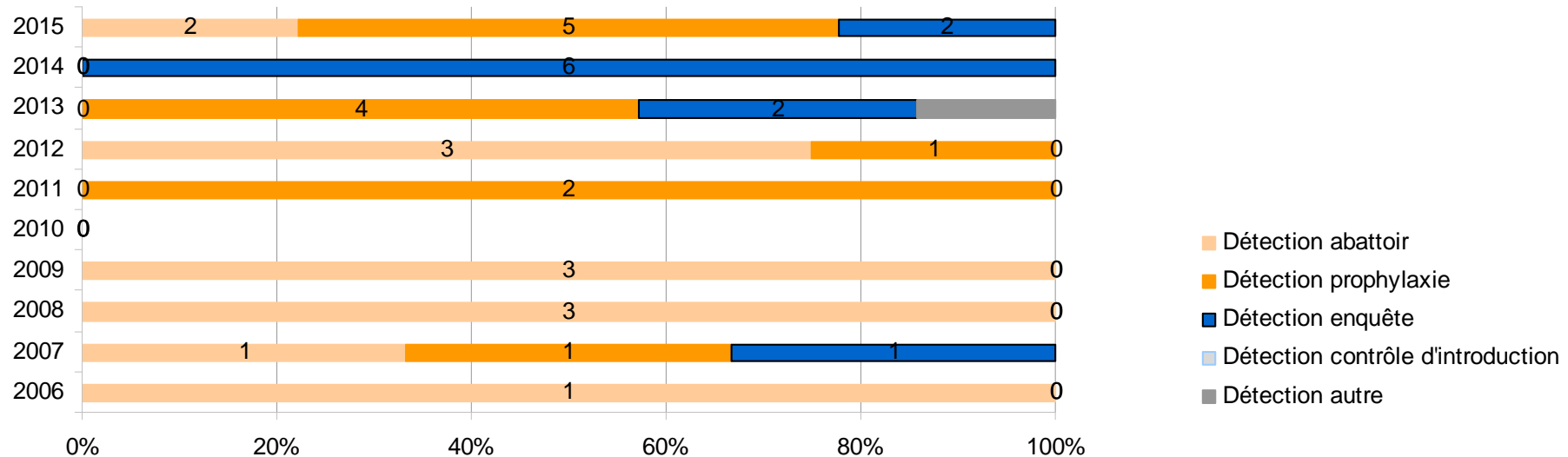
Bilan de la dernière campagne de prophylaxie 2014-2015

Suspensions déclarées : 15 cheptels avec IDS non négatives (4 confirmés = 26% confirmation)



Bilan des modes de détection (BOVINS)

Circonstances de découvertes des foyers de tuberculose bovine dans les cheptels bovins



Augmentation des cheptels en liens épidémiologiques :

En 2014: 9 confirmés / 22 susceptibles (40 % = très fort taux de confirmation)

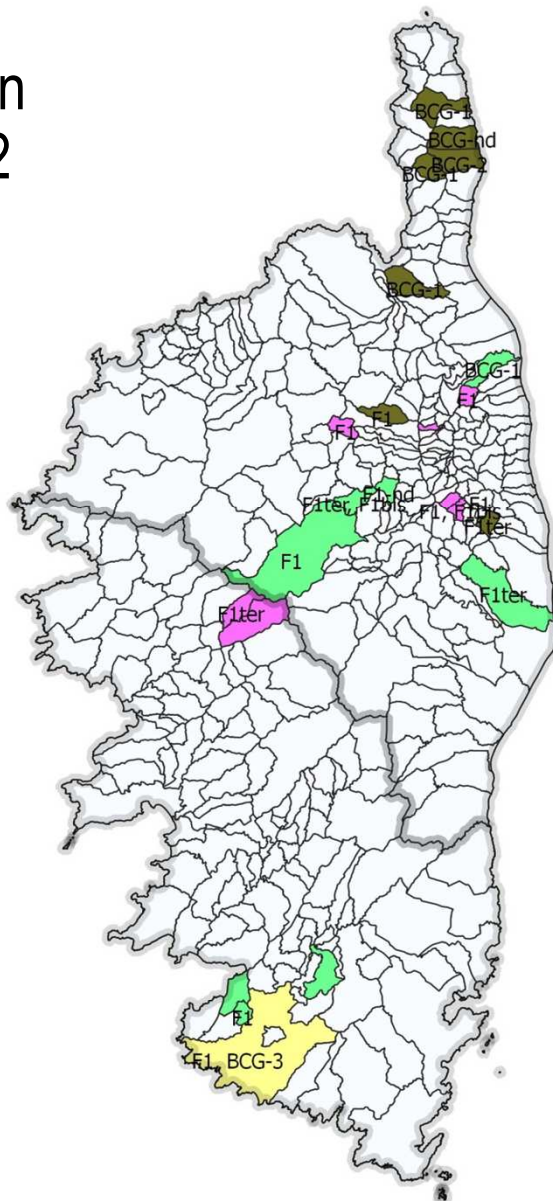
Les abattages diagnostiques (=abattage des animaux réagissant à un test de dépistage) :

Outil efficace : 40 % confirmés en 2015 en 2B (21/86) contre environ 4% au niveau national

⇒ Amélioration du dépistage précoce en élevage (prophylaxie + enquête)

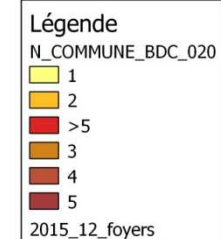
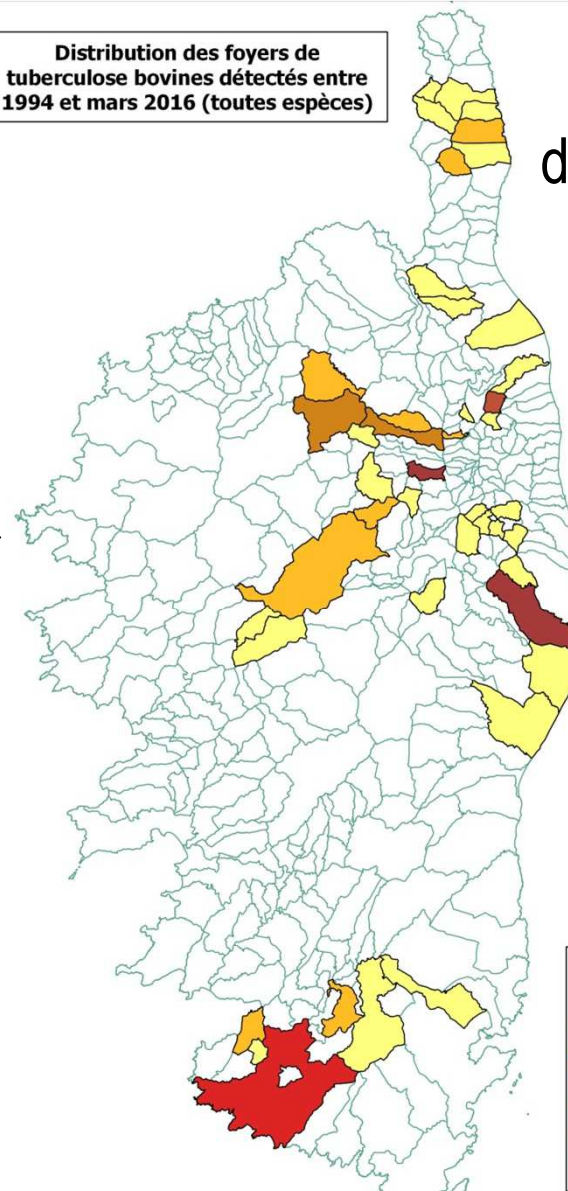
Bilan des foyers tuberculose détectés de 1995 à début 2016

Situation fin
sept. 2012



Distribution des foyers de
tuberculose bovines détectés entre
1994 et mars 2016 (toutes espèces)

Situation
début 2016

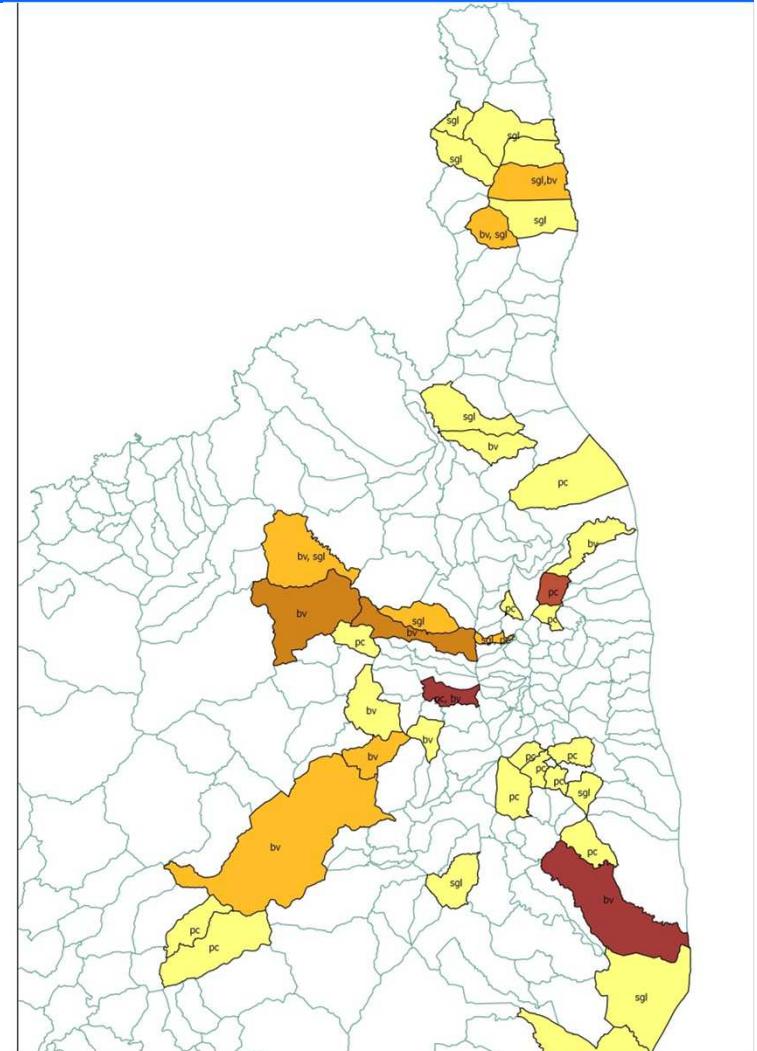


Evolution de la situation en Haute-Corse

Plusieurs vallées et zones d'estive concernées

Plusieurs compartiments touchés :

- bovins d'élevage
- bovins non identifiés
- porcs d'élevage
- sangliers





Situation particulière des porcs détectés infectés en Haute-Corse

- Depuis 2006, 61 porcs suspects à l'abattoir en 2B :
 - 29 confirmés
 - 7 non confirmés
 - 25 en attente de résultats complets pour 2015
 - Parmi les 30 animaux confirmés infectés, 10 proviennent d'une même commune = commune avec forte densité animale (pc – sanglier– bv)
- ⇒ *Intérêt du passage à l'abattoir pour garantir la santé publique*
- ⇒ *Pose la question de la méthode de gestion des foyers porcins*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Les conséquences réglementaires d'une suspicion

Dans un élevage suspect :

Priorité = confirmer ou infirmer la suspicion

Objectif = bloquer le moins longtemps l'élevage

Moyens :

- abattage diagnostique (résultats inspection abattoir + PCR = dans les 2 semaines) +/- recontrôle de tous les autres animaux 6 semaines après abattage, même si résultat abattage négatif

- OU exceptionnellement si contexte favorable recontrôle par IDC +/- IFN (+/- séro) des animaux suspects 6 semaines plus tard: les animaux doivent rester dans l'élevage!!

Réglementairement :

- l'élevage est déqualifié le temps de la suspicion (suspendu pour raison sanitaire)
- l'élevage est placé sous APMS (pour officialiser l'interdiction des mouvements + pour financer l'indemnisation des abattages diagnostiques)
- pas d'impact sur les primes SAUF si conditions de l'APMS ne sont pas respectées (= anomalie au titre de la conditionnalité)

Les conséquences réglementaires de la confirmation d'un foyer

Dans un élevage infecté

Objectif = assainir l'élevage et découvrir les autres cheptels infectés en lien

Moyens:

- **Assainissement** par abattage sélectif (= on teste et on élimine les animaux qui réagissent lors de 3 passages à 2 mois d'intervalle) ou abattage total
- **Enquête épidémiologique** pour identifier les cheptels en lien voisinage ou achat/vente

Réglementairement :

- l'élevage est placé sous APDI et sa qualification retirée pour raison sanitaire
- les animaux sont indemnisés sur la base d'une expertise indépendante **si** animaux vivants (**les animaux morts dans la maquis ne seront pas indemnisés + nécessité d'avoir un certificat d'équarrissage pour les animaux morts**) **et si** conditions de l'APDI et APMS respectées (**sinon risque de perdre toutes les indemnisations**)
- si abattage pendant période de détention obligatoire des bvs pour la PMTVA: le droit à l'aide PMTVA reste acquis pour le nombre d'animaux éligibles au moment où l'abattage est organisé **si** les conditions de l'APMS et de l'APDI ont été respectées



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

La tuberculose dans les autres espèces de rente

La tuberculose peut toucher les ovins et les caprins, les porcins

La découverte d'un foyer bovin amène à contrôler les troupeaux de petits ruminants en contact avec bv (+/- mesures de gestion du lait dans la cas où le lait serait utilisé cru).

La découverte d'un foyer porcine:

- test des bovins ou petits ruminants en voisinage
- actions sensibilisation dans les environs pour régularisation bovins et passage abattoir
- commune passe en prophylaxie annuelle
- +/- réforme anticipée des adultes reproducteurs

Le programme régional de lutte contre la tuberculose en Corse

Rappel des objectifs

- + Éléments de discussion à traiter en instance technique (COPIL)



Objectifs généraux du programme d'action

- **Détecter le plus précocement possible** les troupeaux / zones infecté(e)s :
 - Inspection systématique des carcasses en abattoir (bv, pc, ov, cp)
 - Prophylaxie dans les cheptels bovins= *la détection la plus précoce*
 - Augmenter la surveillance dans les troupeaux et les zones à risque
 - Surveillance de la faune sauvage (sanglier, cerfs, mouflons)
- **Éliminer les animaux infectés et suspects d'être infectés** = *mesures de police sanitaire*
- **Protéger les troupeaux indemnes de contact avec des populations au statut sanitaire inconnu**
 - Programme de régularisation des bovins non identifiés
 - Abattage de population de bovins sauvages
 - Organiser une gestion des déchets de chasse
 - Favoriser la régulation des sangliers et la protection des élevages

Eléments de discussion

Dépistages en élevage : comment dépasser les limites observées ?

- Instaurer la réalisation des prises de sang lors de la lecture des IDS (à J3)
- Nécessaire accompagnement / éducation des éleveurs par la filière, les vétérinaires et services vétérinaires (*sensibilisation au sanitaire / faciliter l'accès à des moyens de contention efficaces et sécurisés / travailler la manipulation des animaux*)
- Autoriser l'usage du test IFN aux frais de l'éleveur pour les élevages volontaires (évite un passage à J3)

ASDA : comment sécuriser davantage les mouvements de bovins ?

- Revenir à une ASDA annuelle pour redonner du sens à la qualification sanitaire

Eléments de discussion

Programme de régularisation de bovins non identifiés : *comment inciter les détenteurs de bovins non identifiés à se régulariser?* (cf. programme ouvert jusque fin 2016)

- Faire quelques actions de répressions fortes soutenues par l'ensemble de la profession?

Population de bovins “sauvages” non régularisables :

- Le maire au coeur de tout dispositif
- Quel accompagnement de la profession?

Foyers de tuberculose sur les porcins : quels modes de gestion et d'indemnisation?

- Réfléchir à un mode d'indemnisation des saisies à l'abattoir sous condition d'assainissement des élevages infectés (parcage des animaux et réforme des adultes reproducteurs)
- et/ou demander l'abattage systématique des porcs reproducteurs avec indemnisation sur la base d'une expertise

Eléments de discussion

Surveillance des petits ruminants : *nécessité de compléter le dispositif existant?*

Cf: La surveillance actuelle repose uniquement sur la surveillance en abattoir (peu sensible car peu d'adultes y passent) + tests en élevage lors d'enquête épidémiologiques (difficulté de réalisation) + surveillance clinique

Conclusions

Nécessaire prise de conscience collective de l'enjeu sanitaire et travail d'assainissement à mener dans tous les compartiments infectés

Certaines actions restent à développer / débattre en COPIL et/ou groupes de travail